

## Réforme de la Pac : La France élabore sa stratégie

11/10/2019



### Actus Agricoles

Le ministre de l'Agriculture a présidé le 10 octobre une réunion du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO) dans le cadre de la préparation de la Pac pour la prochaine programmation. Didier Guillaume a réaffirmé sa volonté de mener la concertation la plus ouverte possible, associant les acteurs du monde agricole et forestier, les entreprises agroalimentaires, les représentants de la société civile, et les salariés du secteur. Lors de cette réunion, le ministre a officiellement lancé la concertation sur l'élaboration du futur Plan Stratégique National relatif à la Pac (PSN Pac), déclinaison nationale de la Pac sur la prochaine période de programmation.

#### Objectif 2021

L'objectif est de finaliser ce plan national pour la fin de l'année 2020, en vue de sa transmission pour validation à la Commission européenne début 2021. Dans cette perspective, l'élaboration du PSN comportera deux phases de concertation :

- la première se tiendra jusqu'à fin 2019, et sera consacrée à l'élaboration du diagnostic partagé entre l'Etat, les Régions et les parties prenantes, décrivant l'état du secteur agricole et agroalimentaire, et du secteur forestier et les besoins identifiés en matière d'accompagnement de la Pac ;
- la seconde s'ouvrira au 1er semestre 2020 et permettra de choisir les priorités d'action parmi les besoins identifiés, de sélectionner les mesures et d'en définir leurs modalités, d'allouer les ressources financières à chaque intervention, et de préciser les niveaux d'ambition attendus en matière de résultats pour la durée de la programmation. Ce deuxième temps prendra la forme, d'une part, d'un débat public mené par la [Commission Nationale du Débat Public \(CNDP\)](#) et d'autre part, de réunions de concertation régulières avec l'ensemble des parties intéressées.

Didier Guillaume a enfin, réaffirmé la détermination de la France à défendre le budget de la Pac pour 2021-2027, indiquant que lors du prochain Conseil des Ministres de l'agriculture de l'UE, la France et seize autres Etats membres déposeront une déclaration en faveur du maintien du financement de la Pac à son niveau actuel.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/reforme-de-la-pac-la-france-elabore-sa-strategie/>